

Compte-rendu du conseil municipal du 27 novembre 2014

Ce jeudi, 10 membres du conseil municipal de la commune se sont réunis, Angélique Agulhon étant excusée. Georgette Deschanel est nommée secrétaire de séance.

Sept délibérations ont été adoptées à l'unanimité : décisions modificatives sur le budget 2014, montant de l'indemnité allouée au nouveau comptable du trésor public, modifications des statuts de la communauté de communes pour la prise de compétences de « Lecture pour tous » et l'espace sportif des Vans, reconduction de la taxe d'aménagement reconduite à 3%, en remplacement de l'ancienne taxe locale d'équipement, modification des statuts de syndicat des énergies 07 avec mise à jour des communes adhérentes, participation de la commune au F.U.L. (fonds unique pour le logement) pour un montant de 0,35€/habitant, soit 115€/an et soutien de la CGT des finances publiques de l'Ardèche contre la suppression de 6 trésoreries publiques.

La nomination de Jean-Jacques Arakelian comme correspondant Défense a été votée avec une abstention.

Par ailleurs, il a été décidé d'ouvrir une pétition à l'encontre de France Télécom et Orange pour la mauvaise qualité du service rendu avec, en particulier, une coupure de téléphone et d'Internet sur la moitié de la commune pendant 3 semaines. Les habitants peuvent venir signer cette pétition à la mairie. La séance a été close après les questions diverses (pollution de l'eau potable, Restos du cœur, Les Salelles déclarée commune sinistrée après les intempéries de septembre, sinistre sur le clocher de l'église...)